



# 20

## Répondre aux besoins de l'environnement, mettre les ressources de la MFR à la disposition de la collectivité

### I - Problématique

Les Maisons Familiales Rurales sont nées des besoins de leur territoire. A leur tour, elles contribuent par leurs activités de formation et par tous les acteurs qu'elles mobilisent au développement du milieu socioéconomique où elles sont implantées.

La pédagogie de l'alternance qu'elles proposent invite à la rencontre de plusieurs partenaires : les professionnels, les parents, les personnes en formation, les formateurs.

La pédagogie de l'alternance oblige, pour être mise en œuvre, l'engagement d'un partenariat avec les forces vives du milieu local.

Cette rencontre doit être à l'origine d'une certaine ouverture. Elle permet le dialogue entre les générations et entre différents milieux.

Ce questionnement et cet échange sont porteurs d'éducation, de formation et d'engagement.

Il s'agit bien d'un engagement, au sens d'une action qui lie les partenaires par une « promesse » ou une convention. Centrée sur le jeune ou l'adulte, cette promesse engage également dans le temps. Ainsi ce partenariat suppose un investissement dans la durée car la formation d'une personne est un processus long qui exige une continuité dans l'action et une complémentarité des partenaires.

D'autre part, le processus pédagogique de l'alternance ne peut pas « s'enfermer » dans des habitudes : il suppose de la part de la Maison Familiale, de demeurer attentive à son environnement immédiat, afin d'en percevoir les attentes et mettre à sa disposition ses ressources disponibles.

Pour être pertinente dans son action, entre formation de la personne et développement du territoire, la Maison Familiale se doit d'être vigilante et attentive tant aux signaux faibles qu'aux tendances lourdes des évolutions qui émergent et se construisent autour d'elle. Rencontrer, c'est à la fois écouter des attentes, mais aussi partager des ressources, pour combiner les deux dans un projet local et l'accompagner dans la durée.

Il convient, cependant, de distinguer deux cas de figure :

1. L'environnement a clairement formulé ses besoins (au travers d'une demande explicite adressée à la MFR, par exemple).
2. Les besoins de l'environnement ne sont pas explicités (situation la plus fréquemment observée).



## II - Méthodologie et ressources

### ▪ **Rendre la MFR ouverte, disponible et à l'écoute de son milieu**

Cet objectif exige de sa part de développer une écoute spécifique de ce milieu, à la MFR ou sur le terrain. C'est alors qu'il sera possible de réceptionner **une demande explicite adressée à la MFR** par son territoire (ce qui correspond au premier cas de figure évoqué ci-dessus).

- **L'écoute passe par tous les acteurs de la MFR** : le Conseil d'administration, le directeur, les moniteurs, les parents, les maîtres de stage, les élèves, l'ensemble de l'équipe.
- **Les occasions d'écoute sont nombreuses** : visites des familles, des maîtres de stage ou d'apprentissage, actions pédagogiques sur le terrain, réunions techniques, participation à l'assemblée générale d'associations partenaires...
- **L'écoute est l'affaire de l'équipe de la MFR** : ce que l'un n'entendra pas sera perçu par l'autre ; l'information recueillie doit être échangée au sein de l'équipe pour éventuellement donner suite. Une information non transmise n'est pas une information, elle demeure lettre morte. L'engagement dans une action au service du milieu nécessite une circulation de l'information au sein de l'équipe de la MFR afin qu'il y ait adhésion au projet validé.
- La veille à développer en direction du territoire passe par la lecture de la presse locale et régionale, par l'écoute des radios et télévisions locales, par la réponse à l'appel à projets d'organismes divers tels que le Conseil Régional, l'ANPE, les OPCA...

Dans cette perspective, l'écoute n'est pas que passive :

- Elle peut être une aide à la formulation du besoin, un conseil ou une reformulation si ce besoin n'est pas clairement exprimé.
- Elle entraîne une analyse, des hiérarchisations (besoins immédiats, besoins à plus long terme).
- Les réponses sont formulées en fonction des compétences de la MFR et de son projet. Le cas échéant, il convient de transmettre l'information au réseau des MFR départementales ou régionales.

**La veille peut aussi se faire là où chacun est acteur par ses engagements personnels, familiaux, associatifs, sociaux ...** Les occasions sont plus nombreuses aujourd'hui et notamment dans le cadre de la mise en place des Pays. Le fait que la MFR soit utile à son territoire, à travers son projet pédagogique, donne sens et légitimité à chacun des membres de l'équipe dans ses engagements personnels.

### ▪ **Anticiper, dépasser le stade « d'acteur » et devenir « auteur » de développement**

Cet objectif exige que la MFR se situe en tant que force de proposition anticipant toute demande (ce qui correspond au 2<sup>ème</sup> cas de figure mentionné précédemment). Dans cette hypothèse, en digne acteur de son territoire, la MFR pressent que le projet ou l'idée qu'elle propose aura un écho en ce sens qu'il (ou elle) rencontrera un besoin qui se fera connaître, émergera du fait de la proposition qui est faite. Cette proposition est une sorte de **provocation au développement**. En ce sens précis, la MFR plus qu'acteur est auteur de développement vis-à-vis de son milieu.

Dans cette perspective, la veille peut être active par l'action, dans le milieu ou dans l'espace de la MFR. Ainsi, le milieu peut être amené à investir la MFR, ses équipements (locaux, salles, terrain, parc, etc.), ses moyens matériels (secrétariat, salle à manger, ateliers) et humains (administrateurs, jeunes, formateurs, l'équipe tout entière), techniques et informationnels (matériels de communication, centre de ressources) pour être mis à disposition de groupes extérieurs (qui peuvent être des partenaires fidèles ou des partenaires d'un jour). Ces ressources ne valent que par leur disponibilité, leur qualité, leur réactivité ; elles renvoient au professionnalisme des personnes et à leur savoir être.

La veille active, c'est aussi le questionnement des moniteurs auprès des entreprises, des partenaires, des associations, des collectivités pour tester des besoins, la validité d'un projet, d'une idée. Une visite de stage n'est-elle pas à la fois une visite pédagogique et une visite professionnelle (celle d'un professionnel -le moniteur- à un autre professionnel -le chef d'entreprise ou de service-) ? Le moniteur, par l'intermédiaire de l'alternance, sera disponible pour cette démarche.

### III - Quelques exemples de réalisations (liste non exhaustive)

- **MFR QUETIGNY (21)** : Partenariat avec les collectivités locales et les associations de protection de l'environnement en vue de la valorisation d'un site disponible pour le grand public et les jeunes en formation.
- **MFR SAINT LOUP LAMAIRE (79)** : Construction et gestion d'un bloc d'accueil avec la Communauté des communes pour le pôle petite enfance et les CCAS.
- **MFR SAINT-GERMAIN-LESPINASSE (42)** : Partenariat avec le Conseil Général sur l'accompagnement des chômeurs locaux.
- **MFR CHARGEY-LES-GRAY (70)** : Accompagnement des collectivités locales sur des problématiques d'aménagement de l'espace.
- **Ireo FOUGEROLLES (70)** : Partenariat avec les producteurs de cerises.
- **MFR ANZY-LE-DUC (71)** : Partenariat avec les collectivités locales sur l'aménagement et l'entretien d'espaces publics.
- **Ireo BRESSUIRE (79)** : Mise sur pied d'une manifestation régionale sur le thème des loisirs créatifs, en partenariat avec une association locale d'animation du territoire (par une classe de BTS SER, Services en Espace Rural).
- **MFR VERFEIL-SUR-SEYE (82)** : Création de quatre associations de sauvegarde du patrimoine local par l'entremise de chantiers d'insertion mobilisés sur la rénovation de murs de soutènement des chemins.
- **MFR MARCONNÉ (62)** : Mise à disposition du site et de ses équipements pour les réunions, séminaires, manifestations professionnelles, conviviales, culturelles et sportives du Pays...

### IV - Des indicateurs de qualité pour analyser l'engagement

- Nombre de **sollicitations spontanées** reçues.
- **Nombre de réunions** qui ont lieu à la MFR.
- Diversité des **partenaires** qui fréquentent la MFR.
- Nombre et variété des **activités pédagogiques conduites sur le terrain**.
- **Temps réservé** au sein de l'équipe de la MFR à l'échange d'informations remontant du milieu (temps formel et informel).
- Nombre et variété des **projets** en cours de conception et de réalisation.
- Capacité à intégrer l'inattendu, l'incongru, le vivant donc (car c'est bien là que peut se nicher l'innovation).
- Variété des revues auxquelles est abonnée la MFR (du niveau local au niveau européen) !

### V - Difficultés et limites

Malgré toute la bonne volonté requise, il paraît difficile d'assurer la permanence de la veille ; ceci dit, des relais de veille sont possibles dans l'équipe en fonction des centres d'intérêt de chacun **car c'est bien une équipe qui veille et non la seule et hypothétique vigie !**

Par ailleurs, **la MFR ne peut pas répondre à tous les besoins**, faute de temps, de compétence, de moyen ou de réactivité. Le choix sera toujours à négocier entre qualité et quantité, court et moyen ou long terme, disponibilité et fermeture. Savoir dire oui souvent, savoir dire non parfois : tout l'art réside dans la capacité de discernement : **dans ce sens la référence au projet de la MFR, au Conseil d'administration qui le porte est gage de cohérence.**

Dans tous les cas, vouloir un milieu responsable et autonome exige de se comporter en **équipe disponible pour la rencontre** (voir les Premières Rencontres de Chaingy, 2001) et pour **l'accompagnement** (voir les Deuxièmes Rencontres de Chaingy, 2003) : le développement, construction à plusieurs, est affaire de cheminement partagé. Savoir faire payer le service à sa juste valeur, discerner cette juste valeur n'est pas aisé.

## VI - Bibliographie et ressources

- **Le projet de territoire**, sous la direction de Didier MINOT, Ed. La Bergerie Nationale de Rambouillet - 2001
- Daniel CHARTIER, **A l'aube des formations par alternance**, Ed. L'Harmattan - 2004 (*parce que cette histoire est exemplaire et qu'il est souvent bon de revenir aux sources !*)
- Bertrand HERVIEU, Jean VIARD, **L'archipel paysan**, Ed. de l'Aube - 2001
- Bertrand HERVIEU, Jean VIARD, **Au bonheur des campagnes**, Ed. de l'Aube - 2001
- Bernard FARINELLI, **L'homme et la campagne**, Ed. Sang de la terre - 2001
- Bernard FARINELLI, **Pour la campagne**, Ed. Sang de la terre - 2000
- La revue mensuelle *Village Magazine*
- Edouardo FONT, **Les activités non agricoles dans la recomposition de l'espace rural**,
- Anne LE ROY, **Les activités de service : une chance pour les économies rurales?** Ed. L'Harmattan - 1997
- **Des campagnes vivantes**, un modèle pour l'Europe, Actes du colloque de Nantes de mai 2000 - Centre d'Études sur les Sociétés, les Territoires et l'Aménagement, Université de Nantes
- **Les nouveaux espaces ruraux de l'Europe Atlantique**, Actes du colloque d'avril 1999 - Maison des Sciences de l'Homme et de la Société, Université de Poitiers
- Marcel JOLLIVET, Nicole EIZNER, **L'Europe et ses campagnes**, Presses de Sciences Po - 1996
- Guy DI MEO, **Géographie sociale et territoires**, Ed. Nathan Université - 1998
- Le lien des responsables N°181 - Février 2003
- **MFR et développement local**, l'Harmattan, collectif réalisé lors d'un colloque au Québec (Voir avec le CNP)
- Guide pratique de l'administrateur - Fiche N°9 - Mars 1993 : « **Etre acteur du développement Rural** »

Cette fiche-outil a été réalisée sous la coordination de André GODARD - UNMFREO - [andre.godard@mfr.asso.fr](mailto:andre.godard@mfr.asso.fr) par :

- Ernest LEDRU - MFR MARCONNE (62) – [ernest.ledru@mfr.asso.fr](mailto:ernest.ledru@mfr.asso.fr)
- Jean SAINT DIDIER - IREO BRESSUIRE (79) - [jean-saint-didier@mfr.asso.fr](mailto:jean-saint-didier@mfr.asso.fr)
- Dominique GERBER - CFP SAINT LAURENT SUR SEVRE (85) - [dominique.gerber@mfr.asso.fr](mailto:dominique.gerber@mfr.asso.fr)